







La crise exceptionnelle que nous avons vécue ne doit pas empêcher vos enfants de passer un bel été.

Vous pouvez les faire partir en colonies de vacances en les inscrivant dans une des « colos apprenantes ». Avec les communes et les associations, l'État lance cette grande opération pour permettre à 200000 jeunes des quartiers prioritaires de partir cet été.

En toute sécurité, vos enfants pourront:

- profiter de loisirs culturels et sportifs
- renforcer leurs apprentissages scolaires pour préparer la rentrée.

QUI PEUT S'INSCRIRE?

LES ENFANTS DE 3 À 17 ANS

Les publics prioritaires sont les enfants et les jeunes les plus exposés aux effets de la crise: enfants et jeunes des quartiers prioritaires ou de zones rurales, issus de familles isolées, monoparentales ou en situation socio-économique difficile, enfants en situation de handicap, enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, enfants ayant décroché de l'enseignement à distance, mineurs accompagnés par la protection de l'enfance.

La prise en charge du séjour est gratuite ou à un coût symbolique pour les familles. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou des associations de votre quartier.

TOUTES LES INFOS SUR coloniesapprenantes.gouv.fr